

Ouverture par Francis Hirn
Président « Les Amis de Marcel Rudloff »

**Cérémonie de remise du
Prix de la Tolérance Marcel Rudloff 2024 à
Association Joie et Santé Koenigshoffen et Jacques Schumpp**

Palais des Droits de l'Homme
Strasbourg, 15 mars 2024

Mesdames et Messieurs, chers Amis,

Une cordiale bienvenue, à vous toutes et vous tous, qui honorez de votre présence cette cérémonie de remise du prix de la Tolérance 2024. Selon la formule consacrée, je vous salue très respectueusement en vos grades et qualités.

Merci d'avoir répondu aussi nombreux à notre invitation pour partager ce moment annuel fort de notre association - le 28^e en 27 ans - créée en 1997, pour perpétuer la mémoire de ce cher Marcel Rudloff, à travers les valeurs de tolérance et de respect de l'Autre, qu'il incarnait mieux que personne et qui nous lie à lui.

Cette date du 15 mars est particulièrement symbolique, car Marcel Rudloff est né un 15 mars. Ayons une pensée pour lui, ainsi que pour son épouse Marguerite qui nous a permis de créer notre Association et qui en fut rapidement une contributrice déterminée, jusqu'à son décès.

C'est un réel bonheur et une grande fierté de pouvoir nous réunir une fois de plus, en la circonstance - c'est la vingtième fois, je crois - dans le cadre hautement symbolique de la grande salle d'audience du Palais des Droits de l'Homme.

En tout premier lieu, je veux donc, bien évidemment, exprimer notre reconnaissance à la Présidente de la Cour de nous recevoir, ici ; j'associe à ces remerciements le service du protocole et l'ensemble du personnel de l'unité des visites qui nous accueillent.

De nombreuses personnalités qui ne peuvent être avec nous ce soir, et ont demandé à être excusées. À défaut de vous infliger la liste complète, je me dois de citer en particulier nos grands partenaires, le Président du Grand Est, Franck Leroy, qui devait être représenté par la Conseillère régionale et députée européenne Anne Sander, retenue ailleurs, en dernière minute ; la Maire de Strasbourg, Jeanne Barseghian, représentée par l'adjoint Pierre Ozenne. Murielle Fabre, en sa qualité de vice-présidente, représente Pia Imbs pour l'Eurométropole.

Daniel Hoeffel et Brigitte Klinkert, anciens ministres et par ailleurs administrateurs de notre Association, sont empêchés. Mais nous nous réjouissons de la présence de Fabienne Keller et de Roland Ries dont vous connaissez les multiples fonctions et titres. Je retiens surtout, pour ma part, qu'ils sont tous les deux de fidèles membres de notre association et siègent au conseil d'administration.

C'est l'occasion pour moi de saluer tous les autres membres du Conseil d'administration presque au complet ce soir, avec en particulier le premier vice-président Albert Hamm, qui officiera dans un instant en sa qualité de président du jury, et les deux filles de Marcel Rudloff, Geneviève et Hélène.

J'en viens à la personnalité qui justifie notre présence à tous.

Cher Jacques Schumpp, soyez le bienvenu avec les vôtres, vos proches : votre épouse, votre fille et vos petits-enfants que je salue très amicalement, de même que la famille élargie de l'association, - dont vous êtes l'emblématique président - Joie et Santé Koenigshoffen, très largement représentée, et qui est venue étrenner, avec vous, le trophée qui vous a été collectivement attribué. Enfin, attribué, devrais-je dire, car vous êtes depuis longtemps dans nos favoris.

Connaissant, de longue date, les mérites de votre remarquable organisation, j'aurais tellement de choses à vous dire, mais le respect de notre protocole interne réserve ce privilège à notre président du jury, Albert Hamm, qui s'exprimera en notre nom à tous, pour prononcer votre éloge dans un instant, avant que me revienne l'honneur et la joie de vous remettre officiellement, par la suite, le Prix de la Tolérance Marcel Rudloff pour 2024.

Dans l'immédiat, je me contenterai donc de vous remercier, au nom de notre Association, d'avoir bien voulu accepter de recevoir l'hommage qui vous est rendu ce soir. Vous ajoutez, ainsi, votre nom à la longue liste des personnalités qui vous ont précédés dans cette distinction, toutes dignes de figurer dans notre « Panthéon de la Tolérance ». La liste impressionnante figure au dos du document qui vous a été remis à l'entrée.

Je pense à cet instant à ceux que nous avons rencontrés, pour la plupart, ici même, et qui ont déjà quitté ce monde. Ces derniers mois, nous avons été très affectés par les décès de Francis Bueb, lauréat en 1999, Jean-Paul Costa, lauréat en 2014, et Robert Badinter, lauréat en 2006, dont nous sommes nombreux à nous être souvenus, lors de sa disparition, de la prise de parole magistrale, en ce lieu, et dont des extraits sont en ligne sur le site de l'association.

Quelques mots maintenant sur le sens de notre Association à l'intention de ceux qui la découvrent. Créée en 1997, un an après le décès de Marcel Rudloff, pour perpétuer sa mémoire, et promouvoir, à travers son souvenir, les nobles valeurs qui étaient les marqueurs de son action publique, notre Association entend promouvoir l'esprit de tolérance, le respect mutuel et le mieux vivre ensemble.

Ce n'est qu'une modeste contribution, certes, mais juste et nécessaire, dans un monde de plus en plus perturbé et chahuté, où tout ce que nous pensions être des certitudes est dangereusement remis en cause ou vole en éclats, remplacé par l'inquiétude et la peur.

Par le Prix de la Tolérance, nous tenons à mettre en lumière, des vies, des actes et des comportements exemplaires. À chaque fois, le choix du récipiendaire est la résultante d'un processus méticuleux et rigoureux où interviennent les membres de l'Association, sous l'autorité du président du jury, actuellement le Professeur émérite Albert Hamm, ancien Président de l'Université des Sciences humaines, qui a pris la suite du Bâtonnier Louis Oster, du Président Pierre Pflimlin et du Professeur Jean-Marc Bischoff.

La décision définitive est prise par le Conseil d'administration. Après un débat, et des échanges, souvent passionnés, le consensus se fait, in fine, sur le choix d'un lauréat, qui doit être tel que Marcel Rudloff lui-même aurait pu le désigner, au nom des valeurs qui lui étaient chères. Pour 2024, nous avons l'intime conviction que Marcel Rudloff aurait très certainement validée, une fois de plus, et sans hésiter, la décision du jury.

Ce rendez-vous annuel se veut aussi être le témoignage de notre profonde affection et de notre fidèle attachement, à l'homme exceptionnel qu'il a été et que, pour certains,

ici, nous avons eu la chance de connaître, d'apprécier, de rencontrer ou simplement d'admirer.

Si cette cérémonie est le moment fort annuel de l'Association, notre mission nous conduit aussi sur d'autres terrains en particulier auprès du monde éducatif. Ainsi nous avons tenu à conduire une action spéciale auprès de l'ensemble des établissements d'enseignement en Alsace, du primaire et du secondaire : écoles, collèges et lycées.

Tous les ans, plusieurs classes d'Alsace sont ainsi honorées, citées en exemple et récompensées, au nom des mêmes valeurs de tolérance, de bienveillance et de respect mutuel au sein de la population scolaire.

En partenariat avec le Rectorat, la Région, pour les lycées, et la Collectivité européenne d'Alsace, pour les collèges, nous voulons ainsi susciter, détecter et promouvoir, des initiatives et des actions exemplaires en matière de tolérance, du vivre ensemble et de respect de l'Autre.

Pour mener à bien l'ensemble de nos activités, nous bénéficions de l'implication de nos membres (de l'ordre d'une petite centaine), et de leurs cotisations, mais il y a surtout le soutien, sans failles, de nos deux grands partenaires historiques, la Ville de Strasbourg et la Région Grand Est, qui encouragent notre action avec une aide financière. C'est l'occasion pour moi de leur exprimer publiquement, une nouvelle fois, notre gratitude et notre reconnaissance.

Nous sommes fiers de savoir qu'ils reconnaissent notre engagement pour une société meilleure et la promotion des valeurs qui nous sont chères, et sont largement partagées par les habitants de notre belle terre d'Alsace.

Marcel Rudloff les vivait pleinement, et singulièrement dans son action publique où ce n'est pas l'évidence. Lui, qui allait jusqu'à pratiquer (je le cite) « *le respect fondamental de l'adversaire dans lequel on ne voit pas un ennemi* », était un parfait modèle de cet humanisme rhénan, qui nous oblige, ici en Alsace, à une mission particulière pour la paix, la compréhension, l'amitié, la fraternité et la solidarité, à l'égard de tous. C'est à cela que nous entendons participer, parce que nous le devons à la mémoire de Marcel Rudloff.

En conclusion de mon propos, je me plais à citer un passage du livre, « Souvenirs pour demain », disponible en lecture sur notre site, que Alain Howiller lui a consacré. C'était quelques semaines avant son décès, déjà profondément marqué par la terrible maladie qui l'a emporté. Voici quelques passages de ces entretiens :

« J'ai toujours respecté les autres et en particulier mes adversaires. Ce respect de l'autre me vient à la fois de ma vision du monde et de ma formation d'avocat qui m'a beaucoup marqué. J'ai voulu mettre en pratique mes convictions de chrétien (...) : je n'ai voulu faire de tort à personne (...) Une seule règle : idéal humain, respect de tous, refus de tout sectarisme. Je ne regrette rien de mon action ni surtout de ma volonté de respecter toutes les convictions sans acrimonie ».

Ces quelques paroles résument bien les fondements de notre Association et la finalité que nous avons voulu lui donner, en instituant notamment, à sa mémoire, ce « Prix de la Tolérance » qui nous rassemble ce soir et que vous allez recevoir dans un instant, membres et acteurs de JSK, avec votre président Jacques Schumpp.

Mon dernier mot sera pour remercier les musiciens de l'Atelier de la Cour du Roy, dirigé par Christophe Formery, proche de vous, cher Jacques et de JSK, qui ont bien

voulu accepter d'assurer l'animation musicale de cette cérémonie. Je leur cède la tribune.